



# PROTOCOLE

## DES JURIDICTIONS, AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

---

### Fournisseur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

### Producteur

Direction de l'information légale et administrative (DILA)

### Nom de la base de données

Protocole des J.A.A.I.

### Site de diffusion

Site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) exclusivement.

### Contenu

Le fichier comprenant la structure des différentes juridictions, autorités administratives indépendantes et établissements publics procédant à des publications au *Journal officiel* Lois et décrets.

Pour chaque entité, le fichier comprend :

- Identifiant de l'entité constitué d'un trigramme et d'une date ;
- Nom de l'entité ;
- LibelleEntiteResponsable (Nom de l'entité abrégé, identifiant interne à la DILA).

Les attributs servent à gérer les paramètres d'affichage des données dans la publication du *Journal officiel* Lois et décrets.

### Historique des données

Le fichier contient l'historique des données depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Périodicité de la mise à jour

Le fichier est mis à jour à chaque mise à jour de la liste des JAAI.

Il s'agit d'une relivraison globale du fichier.

### Contact

Direction de l'information légale et administrative  
Cellule administration des données  
26, rue Desaix – 75727 Paris Cedex 15  
[donnees-Dila \[at\] data.gouv.fr](mailto:donnees-Dila@data.gouv.fr)

Toutes ces informations sont disponibles sur le site <https://www.data.gouv.fr> et dans le répertoire des informations publiques de la DILA : <http://rip.journal-officiel.gouv.fr>

### Accès aux données

Les données sont disponibles gratuitement sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) :

- les données et documentations associées sont accessibles en téléchargement;
- les liens vers le serveur sont spécifiés sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).

### Conditions de réutilisation

Les données sont réutilisables gratuitement sous [licence ouverte v2.0](#).

Les réutilisateurs s'obligent à mentionner :

- la paternité des données (DILA);
- l'URL d'accès longue de téléchargement ;
- le nom du fichier téléchargé ainsi que la date du fichier.

### Format des données

Fichier XML.